

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Desserte de la Moyenne et Basse Côte-Nord Un contrat de \$15 millions pour l'Agence maritime Inc.

Le gouvernement du Québec vient d'accorder un contrat de \$14,990,100 à l'Agence maritime Inc. en guise de subvention d'appoint pour la desserte maritime de la Moyenne et Basse Côte-Nord.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard. Ce contrat, d'une durée de cinq ans, a été accordé à l'Agence maritime Inc. à la suite d'un appel d'offres lancé il y a quelques mois par le ministère des Transports.

À l'ouverture des soumissions, une seule s'est avérée régulière et conforme, présentant les montants suivants:

1979: \$2,664,500; 1980: \$2,851,200; 1981: \$2,992,600; 1982: \$3,155,300; 1983: \$3,326,500.

En plus de ces montants, le soumissionnaire a présenté comme clause escalatoire pour les deux dernières années une formule d'indexation qui pourrait porter le montant total à \$15,100,000.

L'Agence maritime Inc. offre par conséquent officiellement, depuis hier, un service de fret et de passagers par voie maritime s'étendant à l'est de Havre-Saint-Pierre jusqu'à Blanc-Sablon en reliant les localités s'y trouvant aux différents centres du Québec.

Les principales caractéristiques du service fourni sont les suivantes:

— L'Agence maritime doit affecter à ce service deux navires: le NM Fort Mingan (1,084 tonnes) et le NM Fort Lauzon (968 tonnes).

— Un service de passagers et marchandises hebdomadaire en partance de Rimouski à destination de Blanc-Sablon avec arrêts à l'aller comme au retour, aux ports intermé-

diaires à partir de Sept-Îles jusqu'à Blanc-Sablon (1er avril-20 décembre).

— Un service aller-retour de transport de marchandises entre Rimouski, Sept-Îles et Blanc-Sablon avec arrêts aux ports intermédiaires; un départ de Rimouski à tous les 10,5 jours entre le 1er avril et le 31 décembre, un départ entre le 1er et le 20 janvier et un départ entre le 20 janvier et le 1er avril pour Blanc-Sablon.

— Le Fort Lauzon devra faire escale à Port-Menier à l'aller comme au retour.

— Le détenteur du contrat fournit à ses frais des sites d'entreposage suffisants à chacun des ports où le

service est opéré, et il doit posséder l'équipement nécessaire pour la maintenance de la marchandise.

En plus des exigences pour le service à fournir et pour les subventions à verser, le contrat prévoit qu'Agence maritime Inc. pourra transporter dorénavant des marchandises originant et à destination de Sept-Îles, Rimouski et Havre-Saint-Pierre.

Le gouvernement du Québec est, pour la première fois, le maître d'oeuvre de l'opération. Ce qui correspond à la préoccupation qu'a le ministère des Transports du Québec de s'impliquer davantage dans le secteur maritime. Des négociations sont actuellement en

cours avec le gouvernement fédéral afin que celui-ci contribue pour les deux tiers.

Rappelons que le MTQ s'était engagé, en 1975, avec le gouvernement fédéral, à verser respectivement $\frac{1}{3}$ et $\frac{2}{3}$ d'une subvention d'appoint à l'Agence maritime Inc. dont le montant était établi au début de chacune des années 1975, 1976 et 1977. En 1978, pour des raisons techniques d'urgence et de disponibilité d'équipement et afin de permettre aux différents transporteurs qui en avaient été avertis de se préparer à soumissionner, le contrat initial fut reconduit pour une période de 13 mois au montant de \$1,875,055.

ZEC Matimek: les droits des Montagnais maintenus

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les Montagnais des réserves indiennes de Maloïténam et de Sept-Îles conserveraient leurs droits acquis, plus précisément leurs droits de trappe, et n'auraient rien à payer pour avoir accès à la future ZEC (zone d'exploitation contrôlée) Matimek, selon des dirigeants de l'Association de chasse et pêche de Sept-Îles.

Par contre, des Montagnais s'opposent toujours fermement au principe

même de dresser une barrière à l'entrée de ce vaste territoire de plus de 600 km carrés susceptibles de devenir une ZEC dans la région de Sept-Îles et Port-Cartier.

Ces informations seront transmises, aujourd'hui, par le député de Duplessis, M. Denis Perron, au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, de même qu'à M. Eric Gourdeau, du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI).

M. Perron a rencontré une quinzaine de Montagnais, dimanche soir dernier à Maloïténam, et il se propose de rencontrer les membres du Conseil de bande indienne de Sept-Îles afin de clarifier cette question.

Le député a affirmé, hier, qu'il s'était appliqué lors de la rencontre de dimanche à faire comprendre aux Montagnais qu'aucune décision gouvernementale n'a été prise relativement à ce projet de ZEC; il a de plus fait valoir des propositions de l'Association de chasse et pêche, soit le respect des droits de trappe et le désir de ne pas charger de frais d'entrée aux Montagnais intéressés à aller dans la ZEC.

Rappelons que le bureau régional du MTCP sur la Côte-Nord a formulé, le 21 mars dernier, une recommandation favorable pour l'aménagement de la ZEC Matimek, au nord-ouest de Sept-Îles.

Le chef de bande indienne, M. Paul-Emile Fontaine, et des représentants de grandes familles indiennes détenant des permis et droits de trappe sur ces territoires, ont cru qu'il s'agissait d'une décision finale et ont blâmé le gouvernement de ne pas les avoir consultés.

C'est alors que le député Perron a expliqué que commencerait une période de consultation avec tous les groupes concernés, dont évidemment les Montagnais.

Une première

D'après certaines informations fournies par des porte-parole du MTCP et de l'Association de chasse et pêche, ce serait la première fois que des Amérindiens seraient impliqués dans l'organisation d'une ZEC.

Le terrain en vue, dans le bassin de la rivière Sainte-Marguerite, n'a jamais été cédé en exclusivité à un groupe de sportifs; c'est toutefois un territoire très fréquenté par les Montagnais qui y pratiquent la trappe.

Le projet d'une ZEC dans cette région est piloté par des membres de l'Association de chasse et pêche; ces derniers l'ont soumis au ministre Duhaime, le 1er février dernier.

Un porte-parole du cabinet du ministre, M. Patoiné, a indiqué à son tour que les limites de la future ZEC ne sont pas encore déterminées et qu'il faudra attendre la fin des consultations en cours avant de prendre une décision à ce sujet.

Sans vouloir présumer de la tournure des consultations et des négociations, le député Perron a laissé entendre qu'il pourrait s'écouler quelques mois avant que le projet se concrétise.

Lorsque le feu vert sera donné, c'est l'Association de chasse et pêche qui assurera la gérance de la ZEC, avec un droit de regard du MTCP; ce ministère débloquera d'ailleurs jusqu'à \$15,500 pour la première année de ce projet.

L'Association, qui compte près de 500 membres, vendrait des cartes à \$15 l'unité pour donner accès à la ZEC durant la saison; les membres pourraient alors faire de la chasse, de la pêche, du camping, du canotage, dans ce secteur.

De son côté, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche fournirait éventuellement un biologiste et un technicien pour contrôler l'environnement.

en bref



(Photo Jean-Claude Roy)

Reconstruction

Des équipes d'ouvriers ont entrepris au début de la fin de semaine les travaux de déblaiement du chantier maritime incendié des Pêcheurs unis, à Gaspé. On prévoit libérer l'emplacement d'ici quelques semaines alors que la construction du nouvel édifice pourra débuter.

Les secrets de la fiscalité

SEPT-ÎLES — Conscients du besoin d'informations des hommes d'affaires de Sept-Îles et de la région en matière de fiscalité, les dirigeants de la Caisse d'entraide économique de Sept-Îles organisent un colloque sur la fiscalité, mercredi le 4 avril, entre 13h30 et 18h, à l'hôtel Sept-Îles. Un fiscaliste de réputation M. Alain Paris, animera la rencontre.

Congrès annuel des JC

SEPT-ÎLES — Les membres des Jeunes Chambres de la Côte-Nord seront réunis en congrès annuel à Sept-Îles, du 27 au 29 avril prochain; ce congrès dont on ne connaît encore aucune activité si ce n'est la date, doit marquer le 20e anniversaire de fondation des Jeunes Chambres de Sept-Îles, Forestville, et de la régionale des Jeunes Chambres de la Côte-Nord... rien de moins!

Vol de bijoux

Des bijoux pour une valeur variant de \$15 à \$20,000 ont été dérobés, dimanche, à la bijouterie Bernatchez, de la 5e Rue, à Murdochville. Les cambrioleurs ont brisé une vitrine pour piller le magasin. L'effraction a été constatée tôt, dimanche, par un policier de cette ville au cours de sa patrouille. La Sûreté du Québec à Rimouski poursuit l'enquête.

Hôpitaux rénovés

RIMOUSKI — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 01 vient d'autoriser, par le biais de sa Commission des immobilisations, près de \$800,000 de travaux de rénovation dans les établissements de santé et de services sociaux d la région. C'est l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski qui se voit accorder le plus gros montant, avec \$171,725. Viennent ensuite l'hôpital de Mont-Joli (\$166,300), le centre hospitalier baie des Chaleurs (\$89,300), le sanatorium Ross de Gaspé (\$72,000), le centre hospitalier de Matane (\$65,200), et le centre de santé des Îles (\$21,600). Au total, 26 établissements sur les 41 que compte la région ont reçu un montant de \$766,000.

Découverte de cuisine

SEPT-ÎLES — Comme activité préparatoire au congrès des associations France-Québec et Québec-France en juin prochain, à La Rochelle, le cuisinier Maurice Madlenat, président de la Fédération sarthoise de l'hôtellerie, sera à Sept-Îles, les 6, 7 et 8 avril. Dans l'une des salles du restaurant Lino, en collaboration avec l'association Québec-France de Sept-Îles, M. Madlenat préparera différentes recettes typiquement sarthoises dont, dit-on, "la tarte aux rillettes".

Déficience mentale

HAUTERIVE — En même temps que débute la Semaine de la déficience mentale, du 2 au 7 avril, le CRSSS de la Côte-Nord annonce au département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Hauterive que son projet de prévention des handicaps physiques et mentaux vient d'être accepté. Une personne sera engagée pour élaborer et implanter un programme de prévention et de dépistage des handicaps physiques et mentaux.

Bureau du consommateur

BAIE-COMEAU — Les membres de la Chambre de commerce de Baie-Comeau recevront, le 9 avril, à 18h30, au Manoir de Baie-Comeau, M. Louis Arseneault, responsable du Bureau du consommateur à Québec Téléphone. Le sujet de sa causerie: son rôle entre le consommateur, la compagnie et la régie des services publics.

L'enfant à l'oeuvre

RIVIÈRE-SAINT-JEAN — Le secrétariat québécois de l'Année internationale de l'enfant vient d'accorder une subvention de \$3,000 à "L'enfant à l'oeuvre", de Rivière-Saint-Jean, sur la Moyenne Côte-Nord. Ce projet, parrainé par les Filles d'Isabelle de l'endroit, permettra à 90 enfants d'organiser un événement mensuel dans le but de sensibiliser les parents à être à leur écoute, de recréer un certain esprit de famille et communautaire par une initiation à la cabane à sucre, une visite des malades, des fêtes pour les pères et mères, exploration des rivières à saumon, etc... C'est Mme Suzanne Valéry, responsable de l'information au secrétariat, qui a annoncé cette subvention lors de son passage à Sept-Îles le 3 avril.

Corporation de l'environnement

SEPT-ÎLES — Le pro-maire de Sept-Îles, Mme Claudette Villeneuve, a invité la population à participer à une réunion publique, lundi le 9 avril, à 20h, à l'hôtel de ville, alors que seront jetées les bases de la Corporation de l'environnement de Sept-Îles. Une telle corporation, détenant des pouvoirs d'intervention, serait l'une des premières à être mises sur pied au Québec. Mme Villeneuve, qui a soumis l'idée au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, dimanche à Sept-Îles, a confié que le ministre appuyait l'initiative.

Championnat scolaire 1979

COTE-NORD — Les championnats scolaires de badminton et de volley-ball de la Côte-Nord auront lieu les 7 et 8 avril, dans les écoles polyvalentes des Rives, à Baie-Comeau et Hauterive, et Manikoutai et Jean-du-Nord, à Sept-Îles. Quelque 150 compétiteurs se feront la lutte au badminton, à Hauterive, alors que 26 équipes sont inscrites pour le championnat de volley-ball, à Sept-Îles. Les vainqueurs du volley-ball représenteront la Côte-Nord à la finale scolaire provinciale qui aura lieu à Joliette, les 21 et 22 avril, alors que les gagnants du badminton représenteront la région à la finale provinciale qui se déroulera les 5 et 6 mai, à Baie-Comeau et Hauterive.

Spécial

10 JOURS!

Offrez-vous des Candie's Italiens
En solde et juste à temps pour l'été! Souliers fourreaux
bois veiné sculpté pour donner à vos jambes l'apparence
que vous aimez! Choix de 2 beaux modèles en 5 à 10.
A. Douce empeigne en cuir brun ou ton naturel. Ou
avec populaire empeigne en toile en plusieurs tons.
B. Empeigne perforée en cuir brossé en
plusieurs tons d'été.

Prix. Cour. \$15.99
\$5.02 de Rabais

10⁹⁷



Tant qu'il y en aura.

Faites vite,
le solde prend fin
samedi le 14 avril 1979.

Chaussures
Bata
LE MAGASIN DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE CANADIENNE



Gagnon et Fermont

Etude de rentabilité sur des projets de radios communautaires

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le ministère des Communications du Québec a confié à un groupe de conseillers en administration de Montréal le mandat d'effectuer, d'ici un mois, des études de rentabilité sur les stations de radios communautaires projetées depuis quelques années dans les villes de Gagnon et Fermont, au Nouveau-Québec.

En plus d'évaluer et de déterminer les possibilités et les conditions de rentabilité des projets, ces études permettront de faire l'inventaire des sources possibles de financement, des collaborations techniques, matérielles, humaines et financières.

Le ministère distingue bien les études de rentabilité et celles d'ingénierie; ces dernières, qui seraient complétées sous peu, concernent le rayon de couverture, la fréquence et la puissance de diffusion, la localisation du site des antennes, et le choix des équipements.

Les études de rentabilité apparaissent dans ce cas d'une importance stratégique cruciale pour ces projets, selon le ministère, puisque si les résultats s'avèrent positifs, la prochaine étape consistera en la préparation et la présentation des demandes de permis au CRTC (Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes) pour opérer des stations communautaires de type MF (modulation de fréquence).

Ces stations de radios offrirait un second poste de radio de langue française aux quelque 10.000 personnes qui vivent dans les centres miniers de Gagnon et Fermont, au nord de Sept-Îles; actuellement, cette population ne capte qu'une station, soit CBGF, qui est un réémetteur de la programmation de Radio-Canada à Matane.

Le ministère des Communications s'intéresse à ce dossier depuis le milieu de 1976, soit au moment où le gouvernement du Québec s'est opposé au projet de la compagnie terre-neuvienne Humber Valley Broadcasting Company d'installer un réémetteur à Fermont qui retransmettrait la programmation de la station anglaise (CFLW) que cette compagnie opère à Wabush, au Labrador.

Québec considèrerait que la réalisation de ce dernier projet "serait une très grave menace à l'identité linguistique et culturelle des résidents de Fermont qui sont francophones à 90 pour 100".

L'opposition du Québec fut retenue par le CRTC en raison de la forte majorité de la population francophone dans cette région.

Ces décisions ont déclenché un vif intérêt pour les communications dans cette région isolée. La Conférence administrative régionale de la Côte-Nord a entrepris une série de démarches, d'études et de consultations.

Des comités locaux visant à l'implantation de radios communautaires ont été formés à Gagnon et Fermont et reçoivent l'appui des commerçants, des compagnies minières, des conseils municipaux et des syndicats, en plus d'un soutien de la population.

Devant cette volonté, le ministère des Communications a débloqué \$15.000 pour les études techniques, puis \$14.800 pour les études de rentabilité; à ce sujet, le rapport final est attendu pour le 4 mai 1979.

Enfin, le gouvernement du Québec a réservé une somme de \$100.000 pour aider à la mise en place des infrastructures de ces stations de radio une fois que seront complétées toutes les études et que les permis seront accordés.



Gaspé: un musée très populaire

par J.-Claude PAQUET

GASPE — C'est en juin 1977 que l'on a procédé à l'inauguration du Musée régional d'histoire et de traditions populaires de Gaspé.

C'était là l'aboutissement d'un vieux rêve, sous-jacent peut-être à la création, en 1962, de la Société historique de la Gaspésie.

Et après seulement deux années d'existence, le nombre de visiteurs dépasse largement les attentes même optimistes des promoteurs et des agents du ministère des Affaires culturelles qui ont collaboré à sa réalisation. L'année dernière seulement, plus de 36.000 visiteurs.

C'est en effet en 1962 que naissait la Société historique de la Gaspésie, le président fondateur étant M. Michel LeMoignan, aujourd'hui député de Gaspé à l'Assemblée nationale. Le but initial de la société était de colliger et conserver les ouvrages, documents, objets et souvenirs capables de témoigner de l'histoire de la Gaspésie, et d'étudier ensuite et de faire connaître cette histoire par les moyens jugés utiles.

L'idée devient réalité

Les animateurs de la Société d'histoire rêvaient d'un musée d'histoire régionale et, à défaut de moyens financiers pour le réaliser,

ils s'attelèrent à la tâche de collectionner les objets et documents d'intérêt particulier, en vue de la création de cet éventuel musée.

C'est en 1972 que ce musée devenait réalité, quand le ministère des Affaires culturelles du Québec, dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale, décida d'implanter quatre musées régionaux dans l'Est du Québec, dont un musée régional d'histoire et de traditions à Gaspé.

Le ministère confia alors à la Société historique de la Gaspésie la responsabilité de la programmation, de l'implantation, de la gestion et de l'animation du musée.

En 1974, la SHG choisissait le site du musée, sur la pointe Jacques-Cartier, à Gaspé, en face de l'école polyvalente Camille-Pouliot, lequel fut acquis par le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, pour y aménager d'une part le nouveau site historique commémorant la découverte du Canada par Jacques Cartier, et d'autre part, le musée. C'est l'architecte Gaston Martin, de Rimouski, qui prépara les plans. L'esquisse fut présentée à l'assemblée générale de la SHG en septembre 1974, et les travaux de construction commencèrent en novembre 1975, pour se terminer en janvier 1977, alors que le constructeur remettait les clefs du nouveau musée à M. Jules Bélanger, qui assumait alors la présidence de la Société d'histoire de la Gaspésie, alors que M. Tadeux Chwojka était directeur du musée.

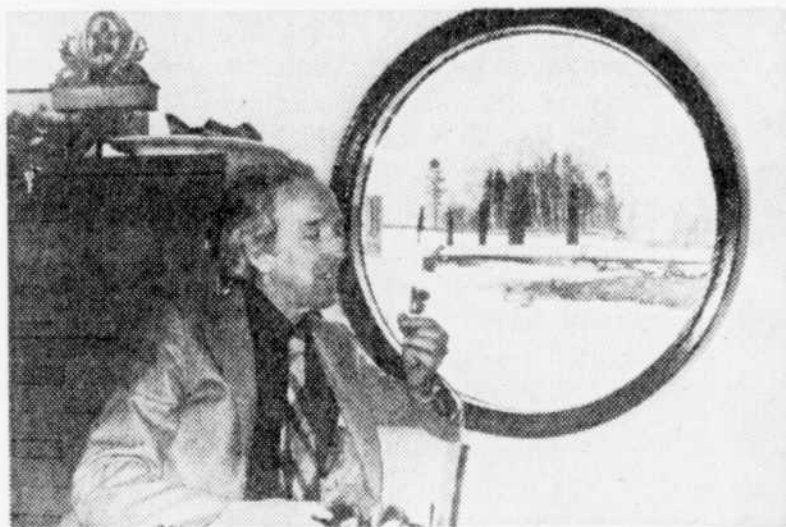
La cueillette des vieux objets et documents historiques entreprise

antérieurement avait donné d'excellents résultats, alors que l'on comptait plusieurs centaines d'objets historiques et ethnographiques.

Depuis son ouverture en 1976, le musée a connu un nombre croissant de visiteurs. Environ 22.000 en 1976, 30.000 en 1977, et plus de 36.000 en 1978. Le musée est ouvert à l'année, et accueille de nombreux étudiants de la région pendant les mois d'hiver.

Le musée raconte l'histoire particulièrement intéressante depuis l'époque des Vikings à nos jours, en passant par les dates importantes de 1534 et de 1760, année de la déportation acadienne. Le visiteur peut prendre connaissance de la variété des origines ethniques de la Gaspésie dont les habitants descendent des Indiens, des Acadiens des Loyalistes américains, des Canadiens français venus de la région de Québec, des Irlandais naufragés ainsi que des Jersiais venus exploiter la pêche.

Outre l'exposition permanente sur l'histoire et l'ethnologie de la Gaspésie, le musée présente également une série d'expositions temporaires, d'origines diverses, qui donnent aux visiteurs l'occasion de connaître différentes collections d'une importance valeur artistique et éducative. On y présentera notamment, au cours des prochains mois, une collection de toiles montrant l'évolution de l'art québécois contemporain, une exposition ethnographique sur la cordonnerie traditionnelle, les peintures de Hugh John Barrett, ainsi que l'art du vitrail.



M. Jules BELANGER

\$571,200 en compensation pour la scierie Chic-Choc

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé vient d'obtenir des crédits supplémentaires de \$571.200, par arrêté en conseil, à titre de compensation à être versée à la Scierie Chic-Choc Inc., pour couvrir des frais d'exploitation supplémentaires suite au déplacement de son territoire d'approvisionnement occasionné par la création du Parc de la Gaspésie.

Le montant total sera prélevé sur l'exercice budgétaire de 1978-79 (\$93.600) et sur les prochains exercices.

L'arrêté en conseil stipule que le montant de l'aide financière précitée avait notamment été évaluée en considération d'un approvisionnement en matière ligneuse sur les territoires antérieurement consentis à la société James Richardson.

Or, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche exploitera ce territoire comme partie intégrante du Parc de la Gaspésie, à des fins touristiques. Le MTF a donc dû accorder une autre garantie d'approvisionnement pour la scierie sise à Sainte-Anne-des-Monts.

D'après une étude d'impact réalisée par une firme d'ingénieurs forestiers, cette modification hausserait les frais d'exploitation forestière de \$571.200 pour les exercices 1978-83.

Les principaux postes budgétaires affectés sont les frais de transport (\$431.629) et l'entretien (\$80.290) d'une route d'accès en raison de l'éloignement du nouveau territoire ainsi qu'une perte de productivité (\$46.320) due à l'éparpillement des blocs d'exploitation.

SPECIAL • SPECIAL • SPECIAL

Une signature **ain**
c'est le cuir sous ses plus belles formes

CRÉÉ POUR TOI
À UN PRIX QUI TE CONVIENT

22.00 18.00 24.00

20.00

ain
le cuir sous ses plus belles formes

COULEURS ASSORTIES
QUANTITÉ LIMITÉE

**PLACE STE-FOY
PLACE LEBOURGNEUF**

Choi 98.1 fm

... la radio bien distincte présente

L'HISTOIRE DE LA RADIO AVEC LES CARCASSES
LES 4, 11, 18 AVRIL, à 9h. P.M.

Trudeau hué au cégep de La Pocatière

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE - Le premier ministre a paru un moment décontenancé, hier, par l'accueil à saveur séparatiste de "Bonjour, dans notre pays, M. Trudeau", que lui a lancé un étudiant, dès son arrivée au cégep de La Pocatière.

Il devait toutefois se servir, quelques moments plus tard, de cette approche du séparatisme pour inviter les quelque 1.000 étudiants, professeurs et curieux entassés dans l'ancien amphithéâtre du collège de Sainte-Anne, à faire un choix critique et fondamental, lors du prochain référendum, comme doivent le faire les étudiants face au choix d'une vocation ou de leur carrière future.

Il faut avoir le courage, a insisté M. Trudeau, de faire un choix véritable, qui exclut des propositions mitigées comme celle de la souveraineté-association. Et surtout, ne pas agir en cela comme ces éternels étudiants, qui ne peuvent pas se brancher!

Problèmes régionaux oubliés

Les interlocuteurs du premier ministre, dans l'échange d'une heure environ qui a suivi, n'ont d'ailleurs guère dérogé à cette presque exclusivité accordée aux problèmes constitutionnels. Il n'a pas été question du secteur économique, même pas du fameux projet régional du port de transbordement de Gros-Cacouna, sujet principal de six élections fédérales antérieures, dans la circonscription de Rivière-du-Loup maintenant intégrée à celle de Kamouraska.

La seule exception, concernant la politique fédérale agricole, voulait opposer la prédominance accordée par Ottawa à la grande région agricole de l'Ouest au peu d'intérêt que pouvait susciter le développement d'une petite région isolée comme celle du Bas-du-Fleuve.

Chahut

Ce fut là l'occasion du seul véritable chahut que l'assistance a réservé à M. Trudeau.

Outre de rappeler les mesures d'aide apportées à l'industrie laitière québécoise, le premier ministre a voulu expliquer qu'une certaine mentalité de "grognon" de l'agriculteur laissait toujours persister un relent d'insatisfaction.

Voyant que cette description de l'agriculteur soulevait des murmures de réprobation, dans le milieu à prédominance rurale de La Pocatière, le premier ministre s'est attiré l'ire ouverte de la salle quand il a déclaré qu'il n'y avait pas là matière à se formaliser, et qu'il s'est lancé dans une tirade décrivant cette fois l'agriculteur comme un citoyen heureux, emballé et approuvateur de toutes les décisions gouvernementales! L'intervention s'est perdue dans une forte huée.

Les stupéfiants: on l'ovationne

Par contre, le premier ministre s'est attiré la sympathie et une ovation de ses auditeurs, pour sa répartie à une question insidieuse sur la légalisation des stupéfiants.

"Nous sommes d'accord, au cabinet fédéral, avec la possession simple de la mari", a rétorqué M. Trudeau, ainsi que pour l'allègement des dispositions légales s'y rapportant, mais non prêts à légaliser toutes les drogues.

"Que tous ceux qui veulent se stupéfier le fassent autrement", s'est alors écrié M. Trudeau, dont la fin du commentaire s'est perdue dans un tonnerre d'applaudissements.

Rapport Pépin-Robarts

Concernant d'éventuelles négociations avec le Québec, à la suite du référendum, M. Trudeau a par ailleurs déclaré que le rapport Pépin-Robarts pourra servir de base à un fédéralisme renouveau, surtout au niveau du partage des pouvoirs.

Mais il ne négociera jamais à partir d'un référendum n'impliquant pas le courage de convictions et d'un choix décisif entre les avantages de faire partie ou non du Canada.

Au sujet de l'énergie nucléaire, le premier ministre a fait état de ce que le refroidissement à l'eau lourde du système Candu canadien ne présente pas les mêmes dangers que celui à l'uranium enrichi des Etats-Unis et de Harrisburgh.

Joueur de hockey

Une longue détente a marqué l'intervention d'un professeur qui a comparé M. Trudeau au joueur de hockey Gordie Howe, "qu'on peut difficilement cerner dans un coin de la patinoire", qu'on voit peut-être pour la dernière fois dans "l'uniforme des libéraux d'Ottawa" et évoluant dans une ligue majeure que relèquent maintenant les ligues mineures des provinces.

Ce à quoi M. Trudeau a rétorqué qu'il n'y a ni majeurs, ni mineurs, mais bien deux niveaux de gouvernement différenciés, et qu'il ne se laissera pas piler sur les pieds, quand les Lévesque ou Loughheed voudront s'embarquer dans des champs de pouvoirs déclaratoires comme le marché international.

Sans un gouvernement fédéral fort, a particulièrement souligné M. Trudeau, Ottawa n'aurait pas pu retenir les \$3.5 milliards, depuis cinq ans et demi, qui ont servi à égaliser le prix du pétrole en faveur du Québec.

Au cégep de La Pocatière, le premier ministre a été accueilli par l'étudiante Paule Sénéchal, qui s'est permis une bise rapide, après avoir souhaité à M. Trudeau que sa venue à ce collège lui serve "de rampe de lancement à la conquête du pays".

LE COEUR DU MEUBLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

41

MÉNAGES COMPLETS EN DÉMONSTRATION

NOUS AVONS À COEUR DE BIEN VOUS SERVIR

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT



MOBILIER DE SALON

Sofa 3 places, fauteuil berçant (tables facultatives).

MOBILIER DE CHAMBRE

Bureau triple, miroir, commode, tête et pied de lit (table de nuit facultative).

MOBILIER DE CUISINE

1 table, 4 chaises (vaisselier facultatif).

INCLUS

LES APPAREILS BELANGER

REFRIGERATEUR 15 PI. CU.

CUISINIÈRE 30"

\$1,895

SPECIAL

pour cet ameublement 3 pièces incluant cuisinière et réfrigérateur Belanger.

Premier décor d'une vie à deux!

COEUR DU MEUBLE INC.

200 est, St-Joseph (coin Caron) / Succursale: 144 ouest, St-Vallier

529-9648

QUEBEC

529-7180

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
Boul. Charest, face à la Gare centrale d'autobus.
Faites estampiller votre coupon.



AUX VRAIES AUBAINES

LE SEUL MARCHÉ D'ENTREPOT AU QUEBEC

FESSE DE VEAU Fraîche Un bout ou l'autre lb	2³⁸
JAMBON MIDGET Marque Populaire lb	1⁸⁸
FILET DE TURBOT Surgelé lb	1⁶⁸
CRETONS FRAIS 10 oz de Biopage ch.	1³⁸
ROULES AUX OEUFS Egg Rolls Boîte de 6 de Asia ch.	88

GATEAUX "Vachon" carrés feuilletés à la gelée ou pique Boîte 12's	1⁷⁷
HUILE "Orisco" végétale Bouteille 1.5 litre	2⁴⁹
BISCUITS "Previgo" orageux Boîte 8 oz	55
MARGARINE "Lactanols" Mollie Cont. 1 lb	77
SALADE De fruits "Del Monte" de fantasia Boîte 19 oz	72

EAU DE JAVEL "La Parisienne" concentrée Cont. 128 oz	69
CONFITURE De fraises ou fram. "Vachon" avec pectine Jarre 24 oz	1²⁹
NETTOYEUR Liquide "Previgo" tout-usage Bouteille 32 oz	95
NETTOYEUR A vitres "Windex" recharge Bouteille 300 ml	89
BISCUITS McCormick's Bonne aubaine Boîte 600 gr	1⁴⁷

JUS DE TOMATES "Hoiz" De fantasia Boîte 48 oz	53
FRITES "Previgo" régulières, surgelées Cello 2 lb	67
RIZ FRIT "Dainty" Saveurs assorties Boîte 12 oz	57
JUS D'ANANAS "Dole" Boîte 48 oz	85
BISCUITS Soda "Christie" Premium Plus Boîte 450 gr	77

LAITUE POMMEE Produit de Californie Grosseur 24 Canada No 1 Unité	48
CONCOMBRE Sans pépin (petit) - Produit de l'Ontario Canada No 1 unité	59
POMMES DE TERRE Produit du Nouveau-Brunswick Canada No 1 Sac de 50 lb	2⁶⁹
ANANAS Produit du Mexique Grosseur 12 Unité	99
CHAMPIGNONS Culture du Québec Couleur café Boîte	69

325, SOUMANDE — VILLE VANIER

les élections fédérales

Trudeau à Rimouski: c'est pas le temps de lâcher

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Si l'on ne peut parler d'un accueil délirant, on peut quand même dire que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a su retenir l'attention de son auditoire rimouskois, qui remplissait hier soir l'amphithéâtre de la

polyvalente Paul-Hubert, et qui l'a chaudement applaudi à quelques reprises.

A l'occasion de cette tournée électorale dans l'Est du Québec, M. Trudeau était accompagné du ministre des Approvisionnement et Services et député de Matane, M. Pierre De Bané, ainsi que de tous les députés et candidats

de l'Est du Québec et de la Côte-Nord, soit MM. Alexandre Cyr, de Gaspé, Rosaire Gendron, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, Charles Lapointe, de Charlevoix, André Maltais, de Manicouagan, Rémi Bujold de Bonaventure-Sept-Îles, et Mme Eva Côté, de Rimouski.

Au cours de son allocution,

le premier ministre s'en est strictement tenu aux thèmes qui ont marqué le début de sa campagne électorale, à savoir l'unité canadienne, la question constitutionnelle, et l'importance d'un gouvernement central fort.

A l'appui de ces postulats, M. Trudeau a d'abord traité de la situation économique

mondiale au cours de la dernière décennie, pour affirmer que dans le monde occidental, le Canada est le seul pays où le produit national brut n'a pas cessé de croître, malgré un ralentissement, et que c'est également le pays qui a créé le plus d'emplois en dix ans, soit environ 2,600,000.

Et, selon M. Trudeau, la

prochaine décennie sera très profitable au Canada, avec la mise en valeur de ressources énergétiques parmi les plus considérables du monde, et qui feront en même temps la richesse des Canadiens, à condition bien sûr, a-t-il dit, de ne pas le lâcher, ce pays-là. C'est pourquoi il estime que la prochaine élec-

tion sera décisive pour l'avenir du pays.

Après avoir traité de la loi des langues officielles adoptée en 1969, et qui n'a pas été facile à faire accepter, dit-il, nous sommes maintenant sur le point de faire accepter l'égalité linguistique dans la constitution, et c'est pourquoi ce n'est pas le temps de lâcher.

Parlant des relations fédérale-provinciales, M. Trudeau reconnaît qu'il faut des gouvernements provinciaux forts, avec des administrations modernes, qui d'ailleurs, dit-il, ont commencé au Québec avec Jean Lesage. Mais il faut également que le gouvernement central soit fort, afin de ne pas desservir

les intérêts des différentes régions du Canada.

Il a cité comme exemple le pétrole albertain, où l'on voudrait bien obtenir les prix du marché mondial. Mais, a dit le premier ministre, c'est l'intérêt des Canadiens qu'il faut voir, et c'est pourquoi on a établi un prix moyen, équitable pour l'ensemble des Canadiens, afin que les richesses du territoire profitent d'abord et avant tout aux résidents de ce pays.

Bref, a conclu le premier ministre, le Canada est déjà le deuxième pays le plus riche au monde, et nous nous retrouvons avec la nouvelle décennie au seuil d'une explosion de richesse faramineuse. C'est pourquoi, dit-il, il ne faut pas le lâcher.

TAPIS Métropolitain

VENTE DE TAPIS

3 POUR 1

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI A 17 HEURES

TAPIS

Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée



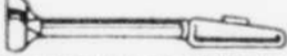
SOUS-TAPIS

Vous obtenez le sous-tapis



INSTALLATION

Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.



1 2 3

Nous sommes fier de présenter à nouveau notre exclusive vente de tapis 3 pour 1; au fil des années des milliers et des milliers de Canadiens ont été enchantés des super épargnes offertes durant cette fabuleuse vente de tapis et nous sommes heureux de la présenter à nouveau juste pour vous. Achetez avec confiance, nous le garantissons par écrit.



* Minimum 15 v.c. surface de planchers, seulement marchandise sélectionnée

LES 3... POUR 1 SEUL BAS PRIX!!!

TAPIS DE CUISINE 100% nylon, traité avec scotch guard, antistatique, antitache. Tapis seulement val. \$6.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$6.99 v.c.	IMPRIMÉ VELOURS Nouveau, 100% nylon, ton sur ton, ends cousés lamé. Tapis seulement val. \$7.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$7.99 v.c.	TORSADÉ 100% nylon, 2 couleurs seulement, caoutchouc de haute densité lamé. Tapis seulement val. \$8.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$8.99 v.c.	STYLES DISCONTINUÉS Qualités et couleurs assorties, 100% nylon, quantité limitée. Tapis seulement valeurs de \$12.99 à \$15.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$9.99 v.c.	12,000 V.C. Surplus d'inventaire venant d'un des 4 grands manufacturiers canadiens. Tapis seulement valeurs de \$14.99 v.c. à \$16.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$11.99 v.c.	BOUCLÉ/COUPÉ 100% nylon, choix de 6 couleurs décoratives ton sur ton. Tapis seulement val. \$13.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$13.99 v.c.
SAXONY Trevira, 100% polyester, traité avec scotchguard, choisissez parmi 11 tentes à la mode. Tapis seulement val. \$14.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$14.99 v.c.	CISELÉ 100% nylon, de qualité supérieure, ton sur ton, quantité limitée. Tapis seulement val. \$14.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$14.99 v.c.	SERVICE À DOMICILE GRATUIT Notre conseiller en décoration emportera notre magasin à votre porte sans obligation! APPELEZ pour un rendez-vous 681-3514		PELUCHE De haute qualité, trevira 100% polyester, traité avec teflon, antistatique, antitache. Tapis seulement val. \$17.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$17.99 v.c.	VELOURS Super qualité, au fini soyeux et lustré fortin, 50% nylon, 50% polyester. Tapis seulement val. \$20.99 v.c. Spécial 3 pour 1 \$20.99 v.c.

215, BOUL. HAMEL, VILLE VANIER (face à l'Hôpital Christ-Roi) Québec — 681-3514



AUCUN DÉPÔT. Programme de paiement différé! Premier versement à 45 jours.

AUSSI À... Montréal, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Rimouski, Kingston et Chicoutimi.



TAPIS Métropolitain



(annonce)

ESPOIR POUR LES COUPLES SANS ENFANTS

On estime qu'un couple sur 10 ou 15 serait stérile, c'est-à-dire dans l'impossibilité de concevoir après un an de rapports sexuels réguliers. Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'avril, lisez comment de nombreux couples, dont la stérilité semblait irrémédiable il y a une dizaine d'années, peuvent maintenant avoir un enfant. Grâce à de récents progrès et à de nouvelles techniques, il est en effet possible de déterminer dans de nombreux cas quelles sont les causes — tant physiques que psychologiques — de l'infertilité du couple et d'y remédier. Pour en savoir davantage sur cet important sujet, procurez-vous Sélection d'avril aujourd'hui même!

Après avoir visité Montmagny et La Pocatière, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'est rendu à Rimouski, hier, où, en compagnie du ministre Pierre De Bané, il a demandé aux électeurs de ne pas lâcher le Canada à l'aube d'une décennie prometteuse et après des années difficiles dont, somme toute, le pays s'est tiré aussi bien, ou même mieux, que les autres nations occidentales, a soutenu le premier ministre.

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer

647-3333

et vous abonner au journal

LE SOLEIL

guy rouleau

vous fait de beaux yeux

699A, boul. Charest est, Québec 522-6054

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Saint-Joseph de Beauce

Un loyer de \$3.9 millions pour les nouveaux locaux de l'Hydro

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Il en coûtera environ \$1.5 million à la firme Hervé Pomerleau Inc., de Ville Saint-Georges Ouest, pour la construction de l'édifice du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, à Ville Saint-Joseph de Beauce.

Toutefois, le coût de location pour une durée de 25 ans, de ce nouvel immeuble par l'Hydro-Québec, nécessi-

tera des investissements d'environ \$3.9 millions.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Hervé Pomerleau, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Joseph de Beauce, en présence d'autorités de l'Hydro-Québec et du maire de Ville Saint-Joseph, M. Andréa Latulippe, lors de la présentation d'une perspective du projet de l'Hydro-Québec.

Comme l'a souligné M. Pomerleau, ce ne sera qu'au terme du bail de location d'une durée de 25 ans, que

l'Hydro-Québec deviendra propriétaire de ce nouvel édifice, sans coût supplémentaire d'un loyer mensuel de \$13.000. Le coût d'entretien du nouvel édifice est totalement défrayé par l'Hydro-Québec.

Cette nouvelle formule adoptée par l'Hydro-Québec, depuis 1975, a permis à date la réalisation de 18 projets du genre de celui de Saint-Joseph de Beauce, à travers le Québec.

Quant à M. Gérard Soulières, gé-

rant de l'Hydro-Québec du secteur de Beauce, il a expliqué que "pour comprendre cette formule de financement, l'on n'a qu'à établir une comparaison avec les agissements du propriétaire d'une maison unifamiliale qui s'adresse à un organisme financier pour rencontrer le coût de financement et de construction de son logement, selon un contrat hypothécaire".

Le projet

Les travaux pour la construction de l'édifice du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, à Ville Saint-Joseph de Beauce, ont débuté, et s'il n'y a pas de retard dans l'échéancier du projet, ils seront complétés pour le début de septembre prochain.

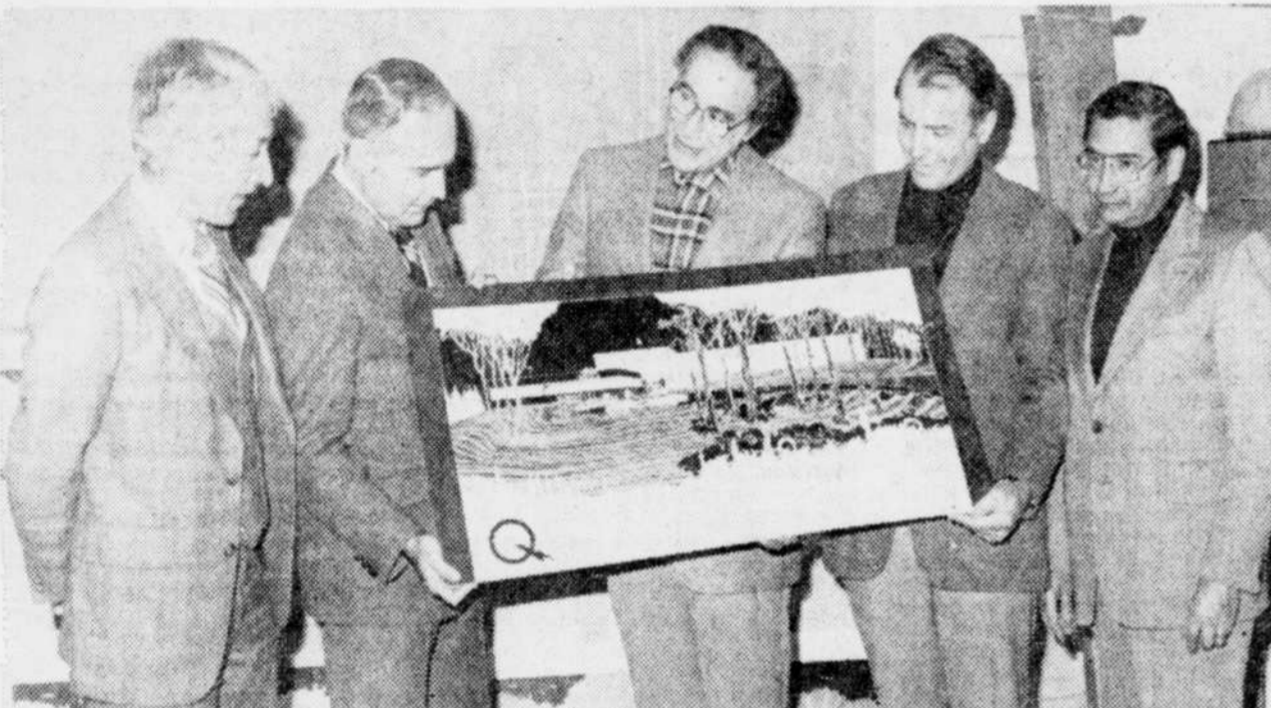
Ce nouvel immeuble d'une superficie totale de 30.000 pieds carrés, qu'occupera l'Hydro-Québec, dès que les travaux seront complétés, sera érigé dans les limites du parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce, sur un terrain de 400.000 pieds carrés, acheté de l'Association coopérative industrielle de Saint-Joseph.

Les soumissions

A l'ouverture des appels d'offres relatives à la réalisation du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, pour le secteur Beauce, à Ville Saint-Joseph, les propositions déposées par six promoteurs pour la construction et la location de l'édifice pour une durée de 25 ans, d'après les plans et devis préparés par les architectes Caouette & Vachon, de Thetford Mines, ont été les suivantes:

- Hervé Pomerleau Inc., de Saint-Georges, \$3.893.950;
- Entreprises Bon Conseil Ltée, de l'Ancienne-Lorette, \$4.750.000;
- Paul Martin Inc., de La Pocatière, \$4.906.500;
- EGM Cate & Co., de Montréal, \$5.331.575;
- Construction MGM Ltée, de Montréal, \$5.875.000;
- Alta Construction Ltée, de Ville Saint-Laurent, \$6.158.300.

Pour la firme Hervé Pomerleau Inc., de Ville Saint-Georges Ouest, c'est le 4e projet du genre réalisé en collaboration avec l'Hydro-Québec, et cela depuis deux ans.



De gauche à droite, Andréa Latulippe, maire de Ville Saint-Joseph; Gérard Soulières et Robert Guénard, de l'Hydro-Québec; Hervé Pomerleau et l'architecte Paul-André Caouette.

en bref



"HMCS Gatineau"

Le matelot Joseph Julien, 21 ans, de Saint-Basile, comté de Portneuf, au centre, patrouille actuellement dans l'Extrême-Orient, à bord du navire "HMCS Gatineau" du ministère de la Défense canadienne. Sur la photo, le Québécois procède au nettoyage des mortiers après un exercice de tir, en compagnie des matelots Glenn Theabeau, à gauche de Waterloo, Ontario et Scott Cassidy, de Milton Ontario.

Une soirée au théâtre

THETFORD MINES — La troupe de théâtre Les Cabotins Inc. de Thetford Mines présentera une pièce à la fois tragique et comique de Peter Nichols, "Un jour dans la mort de Joe Egg", les 21 et 22 avril, à l'auditorium de l'école polyvalente locale. Les comédiens seront Pierre Sévigny, Odette Grégoire, Sylvie Poirée, Michel Boucher, Marthe Mercier et Lucie Bouffard. La mise en scène a été confiée à Jean Roy.

Enquête du coroner

THETFORD MINES — Le coroner Herman Mathieu a entendu une douzaine de témoins la semaine dernière, au palais de justice de Thetford Mines lors d'une enquête en rapport avec l'accident de travail qui a coûté la vie à un ouvrier du Cap-de-la-Madeleine, M. Roland Lizotte, âgé de 35 ans, le 31 octobre 1978, à la mine Normand, de Vimy Ridge. A l'emploi de la compagnie "Les Structures d'acier Elco Ltée" qui avait obtenu un contrat de la firme Lafamme et Lafleur Ltée, de Thetford, pour ériger une charpente en acier, M. Roland Lizotte fit une chute de 60 pieds lorsque la toiture en amiante d'un bâtiment céda sous son poids. L'employé est tombé sur une passerelle. M. Mathieu a pris la cause en délibéré.

Nouveau maître de postes

THETFORD MINES — M. Ronald Samson vient d'être nommé maître des Postes du bureau régional de Thetford Mines. Il remplace M. Henri-Louis Tanguay qui a pris sa retraite en décembre dernier après 33 années de services. Auparavant, M. Samson était l'adjoint de M. Tanguay. Il est entré au service des Postes en 1947. Le bureau de Thetford compte 43 employés, incluant les facteurs. Vingt bureaux locaux y sont rattachés.

\$4,000 de dégâts

THETFORD MINES — Un incendie a causé des dégâts évalués à \$4.000 au domicile de la famille Louis-Philippe Leblond, situé au 468 de l'avenue Simoneau, à Thetford Mines. Le feu aurait pris naissance dans un lambris.

La construction à Charny

CHARNY — La ville de Charny a accordé des permis de construction d'une valeur de \$295.600 durant les deux premiers mois de l'année. La construction domiciliaire en constitue la plus grande partie avec \$235.000 pour 7 unités de logement. Rappelons que Charny avait connu une année record en 1978 avec des permis totalisant \$8.344.502, un bond de plus de deux millions par rapport à 1977.

Jeux d'hiver de 1981

VICTORIAVILLE — La ville de Victoriaville posera sa candidature en vue de l'obtention des finales des Jeux d'hiver du Québec en 1981. Le conseil municipal vient de donner le feu vert. Au moins deux autres villes seraient en lice, soit Dolbeau et Saint-Jérôme. On sait que Thetford Mines sera l'hôtesse de ces jeux en 1980.

Démission

THETFORD MINES — M. Gaston Dodier a démissionné de son poste de président de la Chambre de commerce de Thetford Mines. Il a précisé que sa décision avait été motivée par des raisons personnelles. Le vice-président, M. Jean-Marie Lachance, a pris la relève.

Options professionnelles

DONNACONA — La Commission scolaire régionale Tardivel dans le comté de Portneuf a adressé une demande au ministère de l'Éducation pour dispenser diverses options professionnelles en septembre 1979. Ce sont: auxiliaire en alimentation et en restauration, confection textile, hydrothermie, machiniste général, secrétaire médicale, travailleur de la construction, mécanique automobile. A l'exception de la mécanique automobile, qui serait dispensée à Saint-Marc-des-Carières, toutes les autres options le seraient à la polyvalente de Donnacona.

Équipement touristique

SAINT-SIMEON — C'est l'entreprise Construction Edec Inc. de Cap-aux-Meules, comté des Îles-de-la-Madeleine, qui a reçu le contrat de \$193.000 pour réaliser des travaux de construction d'équipements touristiques à Saint-Siméon, comté de Charlevoix. Six soumissions ont été reçues. Celle de Edec Inc. était la moins coûteuse, selon le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Aide aux municipalités

SAINT-BASILE — Le ministère des Affaires municipales du Québec accordera une subvention de \$461.860 à la municipalité de Saint-Basile paroisse comté Portneuf, représentant 67,68 pour 100 du coût des travaux d'aqueduc. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud paroisse, comté de Montmagny recevra \$67.500 représentant 75 pour 100 des coûts de travaux similaires. D'autres municipalités recevront de l'aide dans le cadre du programme d'implantation de services d'incendie: Price, comté Matane, \$12.500; Lauzon, comté de Lévis, \$57.000; Saint-Cyprien, comté de Bellechasse, \$7.000; et Saint-Pierre, comté de Bellechasse, \$7.000.

Aide à l'exportation

CAP-SANTE — Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec engagera \$325.000 sous forme de prise en charge de 90 pour 100 des coûts des crédits à court terme utilisés pour le financement des exportations de la compagnie Richard Piché Inc. de Cap-Santé, comté de Portneuf, un cofabricant et distributeur de souffleuses et de machinerie agricoles.

\$4 millions pour Jacques Dufour Inc.

SAINT-TITE-DES-CAPS — Le ministère des Transports du Québec engagera des sommes totalisant \$4.109.000 au cours des exercices financiers 1978-79 et 1979-80 pour faire réaliser un contrat de terrassement et de gravelage sur une section de la route 138, dans les municipalités de Saint-Tite-des-Caps et Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière paroisses, comté de Charlevoix. Quatorze soumissions ont été reçues à ce sujet et le contrat a été accordé à Les Entreprises Jacques Dufour et Fils Inc. de Baie-Saint-Paul pour \$3.545.308,62. L'excédent a été alloué pour la confection de bordures en granit et les imprévus.

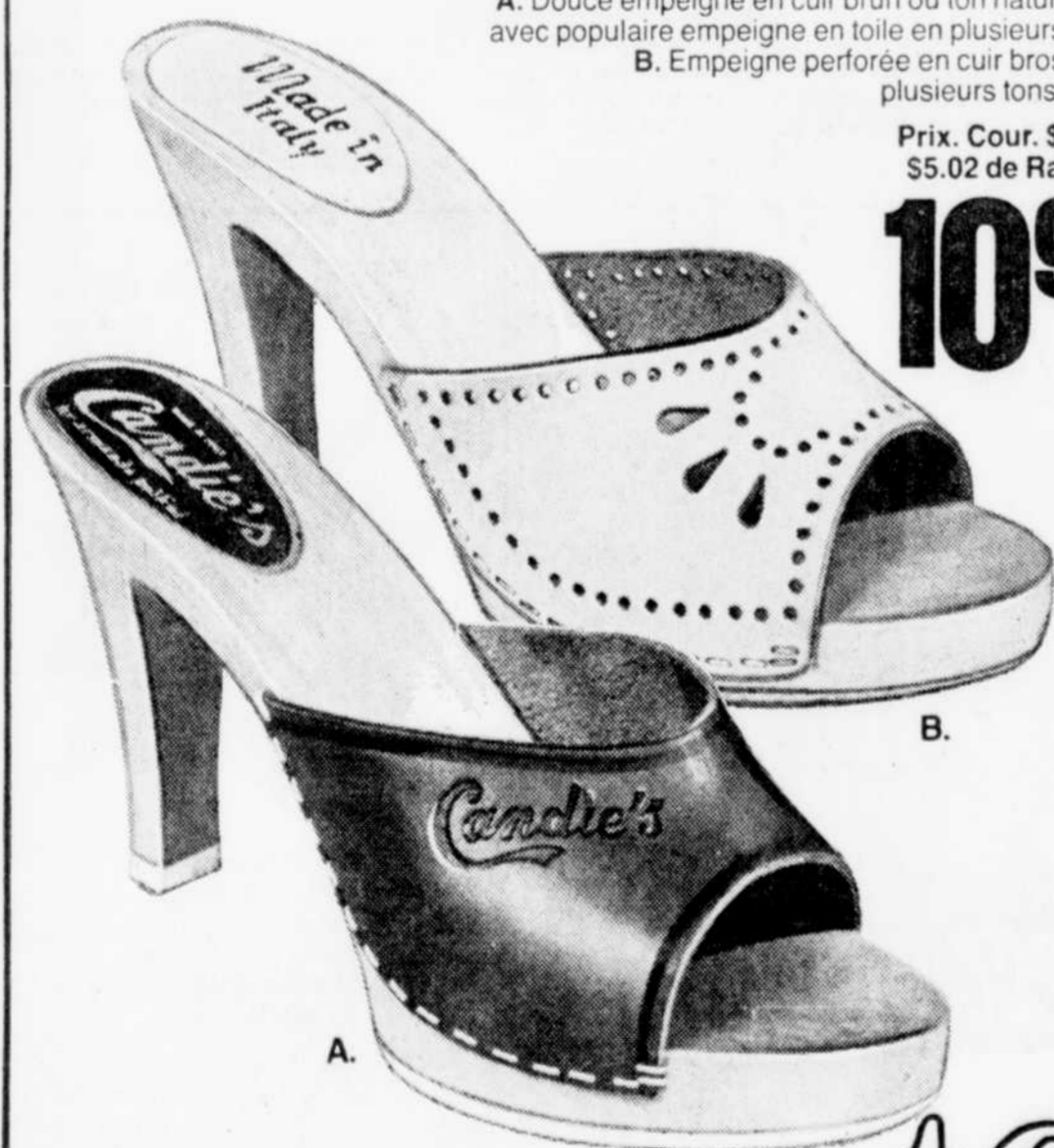
Spécial

10 JOURS!

Offrez-vous des Candie's Italiens
En solde et juste à temps pour l'été! Souliers fourreaux bois veiné sculpté pour donner à vos jambes l'apparence que vous aimez! Choix de 2 beaux modèles en 5 à 10.
A. Douce empeigne en cuir brun ou ton naturel. Ou avec populaire empeigne en toile en plusieurs tons.
B. Empeigne perforée en cuir brossé en plusieurs tons d'été.

Prix. Cour. \$15.99
\$5.02 de Rabais

10⁹⁷



Tant qu'il y en aura.

Faites vite, le solde prend fin samedi le 14 avril 1979.

Bata

Chaussures
LE MAGASIN DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE CANADIENNE



Seconde victoire pour le Manoir Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Le Manoir Chaudière de Saint-Georges a fait un pas de plus vers le championnat des séries éliminatoires de la Ligue régionale de hockey Beauce-Cité, de calibre intermédiaire A, en l'emportant au compte de 7-3 sur l'Hôtel Beauceville.

Ce deuxième match d'une série finale 4 de 7 de la Ligue Beauce-Cité, dont le président est Me Roger Doyon, a été disputé, dimanche soir, à l'aréna de Beauceville, devant 902 spectateurs.

Par leur victoire, les hommes de l'entraîneur Yves Veilleux du Manoir Chaudière de Saint-Georges de Beauceville mènent 2-0 et le prochain match de cette série finale sera présenté au Palais des sports de Ville Saint-Georges, vendredi, le 6 avril, à compter de 21h.

Les points du Manoir Chaudière de Saint-Georges ont été comptés par Sylvain Lemieux et Marcel Drouin, avec chacun deux buts, puis par Marcel Grondin, Laurent Girard et Yvon Rodrigue.

Par ailleurs, les compteurs pour l'Hôtel Beauceville ont été René Parent avec deux buts et Gilbert Boulianne.

De nouveau, l'une des étoiles de ce dernier match a été le jeune gardien de but Guillaume Abatiello qui, dans la cage du Manoir Chaudière, dut faire face à un total de 32 lancers, alors que son opposant Denis Falardeau eut à faire face à un total de 37 lancers.

Rencontré au terme du match, l'entraîneur Jean Landry de l'Hôtel Beauceville s'est dit confiant que les joueurs qu'il dirige sortiront de leur léthargie et que la série avec le Manoir Chaudière de Saint-Georges est loin d'être terminée.

"On a qu'à se rappeler, a-t-il dit, que dans la série demi-finale avec Lac-Échemin, cette formation menait 3-1 et finalement l'Hôtel Beauceville a remporté les honneurs dans un match décisif disputé à Beauceville devant près de 2.000 personnes."

R.I.I.

Le nouveau centre commercial de Saint-Raymond crée 150 emplois

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Le nouveau centre commercial de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, construit au coût de \$2,500,000, vient d'ouvrir officiellement ses portes. 28 locaux, quelque 75,000 pieds carrés de plancher, indiquent bien l'importance de cette réalisation par des gens du milieu.

Mis en chantier en septembre 1978, le centre commercial de Saint-Raymond est propriété de Gestion commerciale Saint-Raymond Inc. dont le président est M. Richard Courtemanche de cette localité du nord de la région de Portneuf.

C'est entouré de concitoyens tels MM. Robert Noreau, vice-président, Gérard Plamondon et Roland Beaupré, administrateurs, ainsi que Roland Baril, secrétaire-trésorier, que M. Courte-

manche a mis de l'avant et réalisé un tel projet.

A l'intérieur du nouveau centre, on retrouve divers commerces dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement, de la restauration, des produits pharmaceutiques, de la photographie, en plus d'institutions financières et de services divers.

C'est en présence des autorités de la région que l'ouverture du nouveau centre commercial de Saint-Raymond

a eu lieu. Et celles-ci, tout comme les nombreux autres visiteurs présents, ont été unanimes pour rendre hommage aux promoteurs et propriétaires qui ont su mener à bien un projet d'une telle importance.

Le fait que l'entreprise Gestion Saint-Raymond Inc. est entièrement contrôlée par des intérêts locaux n'a pas manqué d'être signalé au cours de la cérémonie qui a marqué l'ouverture officielle.

Lors du lancement du projet, à l'automne 1978, le président Courtemanche avait déclaré au SOLEIL qu'un centre-ville restreint pour le développement commercial nécessitait la construction d'un centre d'achats. Ce dernier avait précisé qu'une étude du marché avait démontré l'existence du potentiel pour rentabiliser un tel projet.

Aujourd'hui, à l'ouverture, ces paroles de M. Courtemanche sont encore plus réalistes et près de la vérité. Profitant du support financier de la Fédération des caisses d'épargne économique, des citoyens de Saint-Raymond n'ont pas craint de miser sur l'avenir de leur milieu qui s'annonce d'ailleurs prometteur dans les divers secteurs de l'activité industrielle, commerciale et touristique.

Dès la fin d'avril, les 28 locaux seront entièrement occupés. Ainsi, quelque 150 nouveaux emplois auront été créés dans le secteur de Saint-Raymond, grâce à l'initiative de gens du milieu.



Le ministre Yves BÉRUBÉ

Le Soleil, Jacques Deschênes

Yves Bérubé dans Bellechasse pour discuter du sort des boisés privés

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le ministre québécois des Richesses naturelles et des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, profitera de son passage dans Bellechasse, aujourd'hui, pour discuter avec les gens du milieu des politiques de son ministère en regard des boisés privés.

Ce soir, M. Bérubé sera le conférencier au souper-causerie de la Chambre de commerce de Sainte-Justine, à l'hôtel Bon-Gîte, de Sainte-Justine.

M. Raymond Fleury, du PQ dans Bellechasse, a fait savoir qu'il sera grandement question de la mise en marché des feuillus et des possibilités d'exploiter rationnellement cette essence forestière dans la région de Bellechasse, lors de cette rencontre.

On rappelle que des études ont été faites dans Dorchester et Bellechasse, en vue de l'implantation d'une usine de transformation des bois feuillus dans la région de Québec-Sud, que l'on juge d'une grande importance vu que la superficie totale de cette région est de 1,380,000 acres.

De ce total, a-t-on appris, 732,000 acres sont forestières et

cette forêt commerciale de Québec-Sud est composée à 45 pour 100 de résineux et à 55 pour 100 de feuillus.

Autres sujets

Aussi, le ministre Yves Bérubé abordera le cas de la frontière américaine dans les échanges entre le Québec et les États du Nord de nos voisins américains, tout particulièrement le Maine, tant sur le plan de la main-d'œuvre québécoise qui travaille aux États-Unis, que celui de l'approvisionnement ou de l'expédition de bois de part et d'autre de la frontière.

Il va sans dire, comme l'a souligné M. Raymond Fleury, que le ministre Bérubé répondra aux questions qui porteront sur l'option constitutionnelle du présent gouvernement, soit la souveraineté-association, de même que sur les conséquences pour l'économie du Québec, et de la région de Bellechasse en particulier, de l'accès du Québec au statut de pays souverain.

Dans la soirée, le ministre Yves Bérubé participera enfin à Saint-Damien de Bellechasse à une assemblée publique dans le cadre du lancement de la campagne de financement du Parti québécois dans Bellechasse.

Portneuf: la coop funéraire décidée à rester où elle est

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

PORTNEUF — Se considérant dans son droit, la Coopérative de frais funéraires Portneuf-Champlain n'entend pas se soumettre à la mise en demeure de la ville de Portneuf en ce qui regarde la localisation de son funérarium situé au 50, rue de la Grève dans cette municipalité.

C'est la déclaration émise par le directeur général de cette coopérative, M. Claude Frenette, également mis en demeure dans cette affaire à titre de propriétaire de la bâtisse où est aménagé le funérarium.

Ce dernier a précisé que contrairement aux dires de la ville de Portneuf et du contenu de la mise en demeure des procureurs de celle-ci, la coopérative n'entrevoyait aucunement le règlement municipal d'urbanisme et de zonage en aménageant son funérarium dans ce secteur de la ville.

"Il existe des cas de jurisprudence en la matière, notamment à Drummondville où une coopérative vient d'avoir gain de cause dans un cas identique à celui soulevé par les autorités municipales de ville de Portneuf", a déclaré M. Frenette au cours d'une entrevue.

"Dans les circonstances, a-t-il ajouté, la coopérative a décidé de pousser à la limite les procédures et de ne pas se soumettre à la mise en demeure signifiée par les procureurs de la municipalité."

Ce dernier a précisé que la coopérative ne craint aucunement les procédures puisqu'il a déjà été établi qu'une coopérative ne constitue pas une entreprise commerciale au sens strict de la loi.

Commentant la situation qui prévaut actuellement, M. Frenette a accusé les autorités de ville de Portneuf d'être antidémocratiques en refusant la parole aux représentants d'organismes se présentant aux assemblées du conseil municipal.

"On reproche à la coopérative et on est choqué parce que cette dernière fait état de la situation par l'entremise des media d'information. Comment peut-on faire autrement puisque le droit de parole nous est refusé au conseil municipal," a dit M. Frenette. Invoquant le refus de la municipalité

de rencontrer les membres du conseil d'administration de la coopérative, s'il était présent à titre de directeur général, celui-ci a qualifié la polémique actuelle de conflit de personnalité plutôt qu'autre chose.

"Il faut vraiment manquer de sérieux et passer outre à ses responsabilités que de s'attarder à entretenir une polémique et même ac tiver celle-ci, plutôt que d'administrer les affaires de la ville selon le mandat confié par la population", a confié M. Frenette.

Ce dernier a fait part que la coopérative entend maintenant passer outre et rejeter du revers de la main ce genre d'histoires mesquines entretenues par les autorités municipales de Portneuf. "Personnellement j'ai un bail de cinq ans avec la coopérative pour la location de ma propriété au coût symbolique de \$1 par année et j'entends respecter les conditions de ce bail. En ce qui regarde la coopérative, cette dernière est prête à faire face à toutes poursuites ou procédures qui pourraient lui être intentées. Nous défendrons la cause de nos 6,880 membres", a conclu M. Frenette.



36e semaine

La grève des 13 employés (CSN) de l'usine de sacs en plastique Jos.-T. Beaudoin Ltée, à Thetford Mines, est entrée dans sa 36e semaine, hier, sans qu'aucun espoir de règlement ne perce à l'horizon. Les négociations sont au point mort. Aucune rencontre entre les parties n'est prévue au cours des prochains jours. Le conflit qui perdure depuis le 31 juillet 1978 touche le renouvellement du contrat de travail.

SPECIAL • SPECIAL • SPECIAL

Une signature **ain**
c'est le cuir sous ses plus belles formes

**CRÉÉ POUR TOI
À UN PRIX QUI TE CONVIENT**



22.00



18.00



24.00



20.00

ain

le cuir sous ses plus belles formes

**PLACE STE-FOY
PLACÉ LEBOURGNEUF**

COULEURS ASSORTIES
QUANTITÉ LIMITÉE



**Choi
98.5 fm**

**... la radio
bien distincte
présente**

**L'HISTOIRE DE LA RADIO
AVEC LES CARCASSES
LES 4, 11, 18 AVRIL, à 9h. P.M.**

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

Saint-Joseph de Beauce

Un loyer de \$3.9 millions pour les nouveaux locaux de l'Hydro

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Il en coûtera environ \$1.5 million à la firme Hervé Pomerleau Inc. de Ville Saint-Georges Ouest, pour la construction de l'édifice du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, à Ville Saint-Joseph de Beauce.

Toutefois, le coût de location pour une durée de 25 ans, de ce nouvel immeuble par l'Hydro-Québec, nécessi-

tera des investissements d'environ \$3.9 millions.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Hervé Pomerleau, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Saint-Joseph de Beauce, en présence d'autorités de l'Hydro-Québec et du maire de Ville Saint-Joseph, M. Andréa Latulippe, lors de la présentation d'une perspective du projet de l'Hydro-Québec.

Comme l'a souligné M. Pomerleau, ce ne sera qu'au terme du bail de location d'une durée de 25 ans, que

l'Hydro-Québec deviendra propriétaire de ce nouvel édifice, sans coût supplémentaire d'un loyer mensuel de \$13,000. Le coût d'entretien du nouvel édifice est totalement défrayé par l'Hydro-Québec.

Cette nouvelle formule adoptée par l'Hydro-Québec, depuis 1975, a permis à date la réalisation de 18 projets du genre de celui de Saint-Joseph de Beauce, à travers le Québec.

Quant à M. Gérard Soulières, gérant de l'Hydro-Québec du secteur de

Beauce, il a expliqué que "pour comprendre cette formule de financement, l'on n'a qu'à établir une comparaison avec les agissements du propriétaire d'une maison unifamiliale qui s'adresse à un organisme financier pour rencontrer le coût de financement et de construction de son logement, selon un contrat hypothécaire".

Le projet

Les travaux pour la construction de l'édifice du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, à Ville Saint-Joseph de Beauce, ont débuté, et s'il n'y a pas de retard dans l'échéancier du projet, ils seront complétés pour le début de septembre prochain.

Ce nouvel immeuble d'une superficie totale de 30,000 pieds carrés, qu'occupera l'Hydro-Québec, des que les travaux seront complétés, sera érigé dans les limites du parc industriel de Ville Saint-Joseph de Beauce, sur un terrain de 400,000 pieds carrés, acheté de l'Association coopérative industrielle de Saint-Joseph.

Les soumissions

À l'ouverture des appels d'offres relatives à la réalisation du futur centre administratif et de service de l'Hydro-Québec, pour le secteur Beauce, à Ville Saint-Joseph, les propositions déposées par six promoteurs pour la construction et la location de l'édifice pour une durée de 25 ans, d'après les plans et devis préparés par les architectes Caouette & Vachon, de Thetford Mines, ont été les suivantes:

- Hervé Pomerleau Inc., de Saint-Georges, \$3,893,950;
- Entreprises Bon Conseil Ltée, de l'Ancienne-Lorette, \$4,750,000;
- Paul Martin Inc., de La Pocatière, \$4,906,500;
- EGM Cate & Co., de Montréal, \$5,331,575;
- Construction MGM Ltée, de Montréal, \$5,875,000;
- Alta Construction Ltée, de Ville Saint-Laurent, \$6,158,300.

Pour la firme Hervé Pomerleau Inc., de Ville Saint-Georges Ouest, c'est le 4e projet du genre réalisé en collaboration avec l'Hydro-Québec, et cela depuis deux ans.

Seconde victoire pour le Manoir Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCVILLE — Le Manoir Chaudière de Saint-Georges a fait un pas de plus vers le championnat des séries éliminatoires de la Ligue régionale de hockey Beauce-Cité, de calibre intermédiaire A, en l'emportant au compte de 7-3 sur l'Hôtel Beauceville.

Ce deuxième match d'une série finale 4 de 7 de la Ligue Beauce-Cité, dont le président est Me Roger Doyon, a été disputé, dimanche soir, à l'aréna de Beauceville, devant 902 spectateurs.

Par leur victoire, les hommes de l'entraîneur Yves Veilleux du Manoir Chaudière de Saint-Georges de Beauceville mènent 2-0 et le prochain match de cette série finale sera présenté au Palais des sports de Ville Saint-Georges, vendredi, le 6 avril, à compter de 21h.

Les points du Manoir Chaudière de Saint-Georges ont été comptés par Sylvain Lemieux et Marcel Drouin, avec chacun deux buts, puis par Marcel Grondin, Laurent Girard et Yvon Rodrigue.

Par ailleurs, les compteurs pour l'Hôtel Beauceville ont été René Parent avec deux buts et Gilbert Boulianne.

De nouveau, l'une des étoiles de ce dernier match a été le jeune gardien de but Guillaume Abatiello qui, dans la cage du Manoir Chaudière, dut faire face à un total de 32 lancers, alors que son opposant Denis Falardeau eut à faire face à un total de 37 lancers.

Rencontré au terme du match, l'entraîneur Jean Landry de l'Hôtel Beauceville s'est dit confiant que les joueurs qu'il dirige sortiront de leur léthargie et que la série avec le Manoir Chaudière de Saint-Georges est loin d'être terminée.

"On a qu'à se rappeler, a-t-il dit, que dans la série demi-finale avec Lac-Échemin, cette formation menait 3-1 et finalement l'Hôtel Beauceville a remporté les honneurs dans un match décisif disputé à Beauceville devant près de 2,000 personnes."

en bref



"HMCS Gatineau"

Le matelot Joseph Julien, 21 ans, de Saint-Basile, comté de Portneuf, au centre, patrouille actuellement dans l'Extrême-Orient, à bord du navire "HMCS Gatineau" du ministère de la Défense canadienne. Sur la photo, le Québécois procède au nettoyage des mortiers après un exercice de tir, en compagnie des matelots Glenn Theabaro, à gauche de Waterloo, Ontario et Scott Cassidy, de Milton Ontario.

Une soirée au théâtre

THETFORD MINES — La troupe de théâtre Les Cabotins Inc. de Thetford Mines présentera une pièce à la fois tragique et comique de Peter Nichols. "Un jour dans la mort de Joe Egg", les 21 et 22 avril, à l'auditorium de l'école polyvalente locale. Les comédiens seront Pierre Sévigny, Odette Grégoire, Sylvie Poirée, Michel Boucher, Marthe Mercier et Lucie Bouffard. La mise en scène a été confiée à Jean Roy.

Enquête du coroner

THETFORD MINES — Le coroner Herman Mathieu a entendu une douzaine de témoins la semaine dernière, au palais de justice de Thetford Mines lors d'une enquête en rapport avec l'accident de travail qui a coûté la vie à un ouvrier du Cap-de-la-Madeleine, M. Roland Lizotte, âgé de 35 ans, le 31 octobre 1978, à la mine Normandier de Vimy Ridge. À l'emploi de la compagnie "Les Structures d'acier Elco Ltée" qui avait obtenu un contrat de la firme Laflamme et Lafleur Ltée, de Thetford, pour ériger une charpente en acier, M. Roland Lizotte fit une chute de 60 pieds lorsque la toiture en amiante d'un bâtiment céda sous son poids. L'employé est tombé sur une passerelle. M. Mathieu a pris la cause en délibéré.

Nouveau maître de postes

THETFORD MINES — M. Ronald Samson vient d'être nommé maître des Postes du bureau régional de Thetford Mines. Il remplace M. Henri-Louis Tanguay qui a pris sa retraite en décembre dernier après 33 années de services. Auparavant, M. Samson était l'adjoint de M. Tanguay. Il est entré au service des Postes en 1947. Le bureau de Thetford compte 43 employés, incluant les facteurs. Vingt bureaux locaux y sont rattachés.

\$4,000 de dégâts

THETFORD MINES — Un incendie a causé des dégâts évalués à \$4,000 au domicile de la famille Louis-Philippe Leblond, situé au 468 de l'avenue Simoneau, à Thetford Mines. Le feu aurait pris naissance dans un lambris.

La construction à Charny

CHARNY — La ville de Charny a accordé des permis de construction d'une valeur de \$295,600 durant les deux premiers mois de l'année. La construction domiciliaire en constitue la plus grande partie avec \$235,000 pour 7 unités de logement. Rappelons que Charny avait connu une année record en 1978 avec des permis totalisant \$8,344,502, un bond de plus de deux millions par rapport à 1977.

Jeux d'hiver de 1981

VICTORIAVILLE — La ville de Victoriaville posera sa candidature en vue de l'obtention des finales des Jeux d'hiver du Québec en 1981. Le conseil municipal vient de donner le feu vert. Au moins deux autres villes seraient en lice, soit Dolbeau et Saint-Jérôme. On sait que Thetford Mines sera l'hôte de ces jeux en 1980.

Démission

THETFORD MINES — M. Gaston Dodier a démissionné de son poste de président de la Chambre de commerce de Thetford Mines. Il a précisé que sa décision avait été motivée par des raisons personnelles. Le vice-président, M. Jean-Marie Lachance, a pris la relève.

Options professionnelles

DONNAONA — La Commission scolaire régionale Tardivel dans le comté de Portneuf a adressé une demande au ministère de l'Éducation pour dispenser diverses options professionnelles en septembre 1979. Ce sont: auxiliaire en alimentation et en restauration, confection textile, hydrothermie, machiniste général, secrétaire médicale, travailleur de la construction, mécanique automobile. À l'exception de la mécanique automobile, qui serait dispensée à Saint-Marc-des-Carrières, toutes les autres options le seraient à la polyvalente de Donnacona.

Équipement touristique

SAINTE-SIMÉON — C'est l'entreprise Construction Edec Inc. de Cap-aux-Meules, comté des Îles-de-la-Madeleine, qui a reçu le contrat de \$193,000 pour réaliser des travaux de construction d'équipements touristiques à Sainte-Siméon, comté de Charlevoix. Six soumissions ont été reçues. Celle de Edec Inc. était la moins coûteuse, selon le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Aide aux municipalités

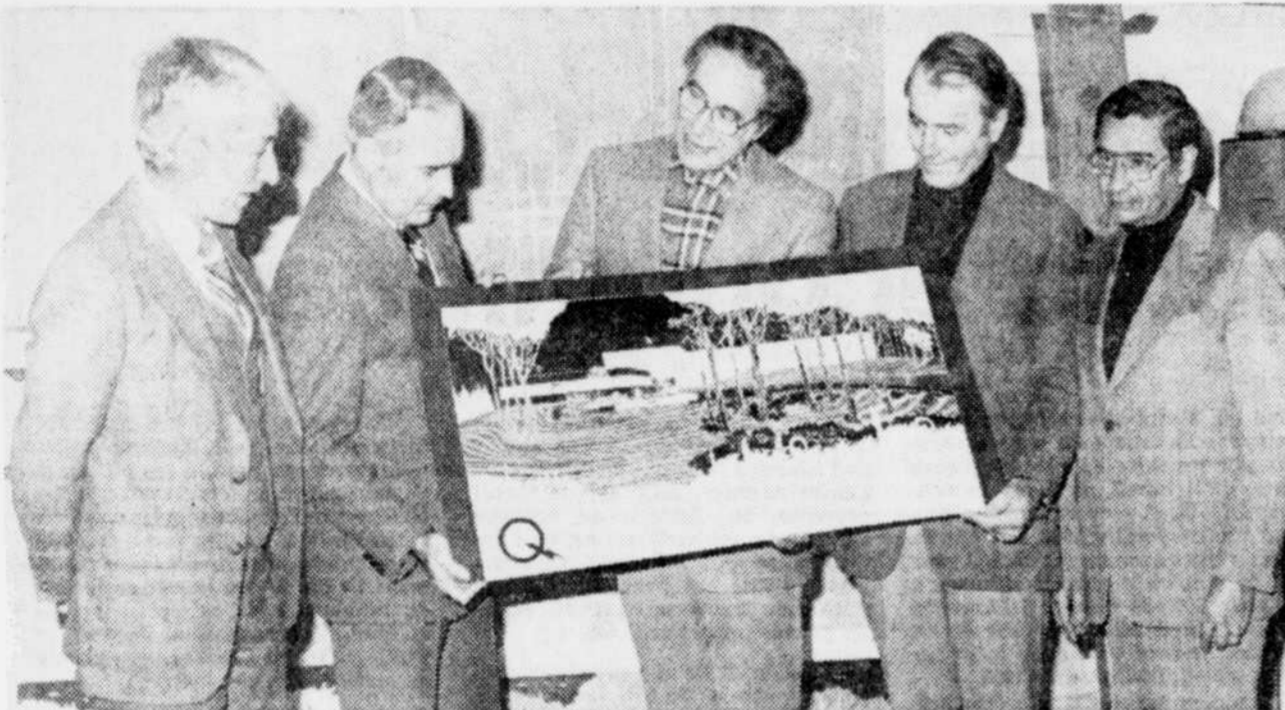
SAINTE-BASILE — Le ministère des Affaires municipales du Québec accordera une subvention de \$461,860 à la municipalité de Sainte-Basile paroisse comté Portneuf, représentant 67.68 pour 100 du coût des travaux d'aqueduc. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud paroisse, comté de Montmagny recevra \$67,500 représentant 75 pour 100 des coûts de travaux similaires. D'autres municipalités recevront de l'aide dans le cadre du programme d'implantation de services d'incendie: Price, comté Matane, \$12,500; Lauzon, comté de Lévis, \$57,000; Saint-Cyprien, comté de Bellechasse, \$7,000; et Saint-Pierre, comté de Bellechasse, \$7,000.

Aide à l'exportation

CAP-SANTE — Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec engagera \$325,000 sous forme de prise en charge de 90 pour 100 des coûts des crédits à court terme utilisés pour le financement des exportations de la compagnie Richard Piché Inc. de Cap-Santé, comté de Portneuf, un cofabricant et distributeur de souffleuses et de machineries agricoles.

\$4 millions pour Jacques Dufour Inc.

SAINTE-TITE-DES-CAPS — Le ministère des Transports du Québec engagera des sommes totalisant \$4,109,000 au cours des exercices financiers 1978/79 et 1979/80 pour faire réaliser un contrat de terrassement et de gravelage sur une section de la route 138, dans les municipalités de Sainte-Tite-des-Caps et Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière paroisses, comté de Charlevoix. Quatorze soumissions ont été reçues à ce sujet et le contrat a été accordé à Les Entreprises Jacques Dufour et Fils Inc. de Baie-Saint-Paul pour \$3,545,308.62. L'excédent a été alloué pour la confection de bordures en granit et les imprévus.



De gauche à droite, Andréa Latulippe, maire de Ville Saint-Joseph; Gérald Soulière et Robert Guénard, de l'Hydro-Québec; Hervé Pomerleau et l'architecte Paul-André Caouette.

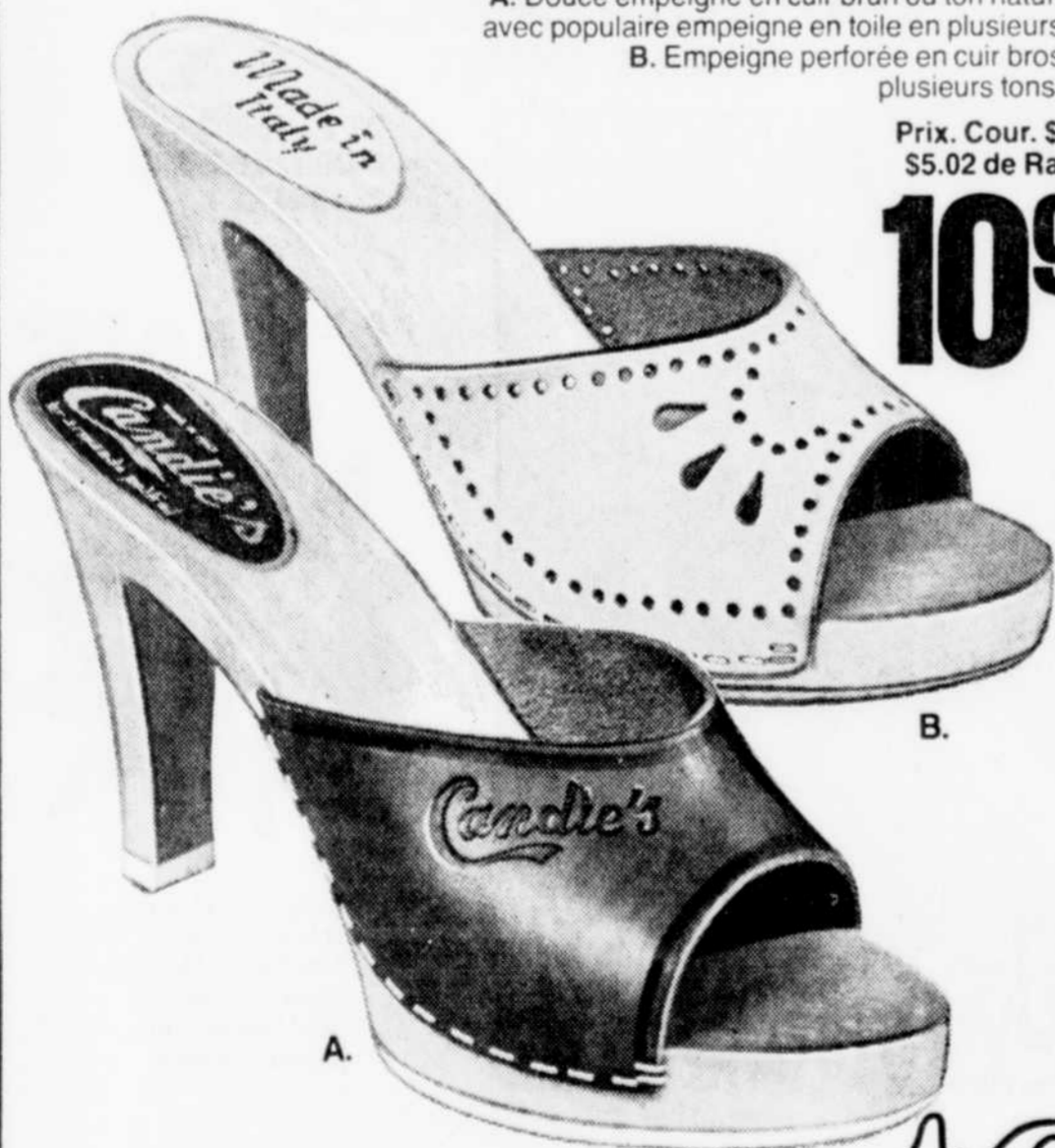
Spécial

10 JOURS!

Offrez-vous des Candie's Italiens
En solde et juste à temps pour l'été! Souliers fourreaux bois veiné sculpté pour donner à vos jambes l'apparence que vous aimez! Choix de 2 beaux modèles en 5 à 10.
A. Douce empeigne en cuir brun ou ton naturel. Ou avec populaire empeigne en toile en plusieurs tons.
B. Empeigne perforée en cuir brossé en plusieurs tons d'été.

Prix. Cour. \$15.99
\$5.02 de Rabais

10⁹⁷



Tant qu'il y en aura.

Faites vite,
le solde prend fin
samedi le 14 avril 1979.

Chaussures
Bata
LE MAGASIN DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE CANADIENNE



stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



Le ministre Yves BÉRUBÉ

Le Soleil, Jacques Deschênes

Yves Bérubé dans Bellechasse pour discuter du sort des boisés privés

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le ministre québécois des Richesses naturelles et des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, profitera de son passage dans Bellechasse, aujourd'hui, pour discuter avec les gens du milieu des politiques de son ministère en regard des boisés privés.

Ce soir, M. Bérubé sera le conférencier au souper-causerie de la Chambre de commerce de Sainte-Justine, à l'hôtel Bon-Gîte, de Sainte-Justine.

M. Raymond Fleury, du PQ dans Bellechasse, a fait savoir qu'il sera grandement question de la mise en marché des feuillus et des possibilités d'exploiter rationnellement cette essence forestière dans la région de Bellechasse, lors de cette rencontre.

On rappelle que des études ont été faites dans Dorchester et Bellechasse, en vue de l'implantation d'une usine de transformation des bois feuillus dans la région de Québec-Sud, que l'on juge d'une grande importance vu que la superficie totale de cette région est de 1.380.000 acres.

De ce total, a-t-on appris, 732.000 acres sont forestières et

cette forêt commerciale de Québec-Sud est composée à 45 pour 100 de résineux et à 55 pour 100 de feuillus.

Autres sujets

Aussi, le ministre Yves Bérubé abordera le cas de la frontière américaine dans les échanges entre le Québec et les États du Nord de nos voisins américains, tout particulièrement le Maine, tant sur le plan de la main-d'œuvre québécoise qui travaille aux États-Unis, que celui de l'approvisionnement ou de l'expédition de bois de part et d'autre de la frontière.

Il va sans dire, comme l'a souligné M. Raymond Fleury, que le ministre Bérubé répondra aux questions qui porteront sur l'option constitutionnelle du présent gouvernement, soit la souveraineté-association, de même que sur les conséquences pour l'économie du Québec, et de la région de Bellechasse en particulier, de l'accès du Québec au statut de pays souverain.

Dans la soirée, le ministre Yves Bérubé participera enfin à Saint-Damien de Bellechasse à une assemblée publique dans le cadre du lancement de la campagne du financement du Parti québécois dans Bellechasse.

Solution de compromis à Saint-Jean-Chrysostome Les parents acceptent que leurs enfants aillent à Saint-Romuald

par Michel DAVID

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Ce n'est pas à Lévis mais à Saint-Romuald qu'iront l'an prochain les enfants de Saint-Jean-Chrysostome en attendant la construction de leur nouvelle école.

C'est, en effet, par une majorité de 161 voix contre 47 que les parents de Saint-Jean ont approuvé une proposition en ce sens présentée par la Commission scolaire Chaudière-Etchemin, au cours d'une assemblée tenue en présence de représentants de la commission et du ministère de l'Éducation (MEQ), de même que du député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellet.

La solution retenue prévoit que les 202 élèves de 1ère, 2e, 3e et 4e années qui devaient fréquenter la nouvelle école, demeureront pour le moment à l'école Taniata. Les 98 élèves de 5e et 6e années seront pour leur part relocalisés temporairement à l'école du Sacré-Coeur de Saint-Romuald. Quant aux enfants de la maternelle, ils trouveront refuge dans la sacristie de Saint-Jean.

Trois possibilités

Sans être réellement surprenante, la décision prise hier était loin d'être acquise, les parents ayant à choisir entre trois possibilités comportant chacune certains avantages.

Le comité parallèle des parents

Au conseil de Lévis

LEVIS — Le conseil municipal de Lévis vient d'accorder des subventions de \$40 à l'organisme Parents-Secours de l'école de l'Auberivière, à Saint-David, et de \$20 à un organisme semblable à l'école Desjardins, toujours à Saint-David.

Le conseil a également autorisé une somme de \$500 à la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui inaugurerait dernièrement sa campagne annuelle de souscription.

Nominations

Messieurs Denis Caron, résidant à Place la Renaissance, et Arthur Dusault, résidant à Place Villemay, ont été désignés comme administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Lévis, en tant que représentants des locataires. Le mandat des nouveaux administrateurs sera de deux ans.

Le conseiller Jean-Marc Pellerin a par ailleurs été nommé maire suppléant de Lévis pour une période de quatre mois à compter du 9 avril 1979.

Cartes géographiques

La compagnie Le Quotidien Limitée s'est vu attribuer un contrat de \$3.300 pour l'impression de 5.000 cartes en couleurs du territoire de la ville de Lévis. Les nouvelles cartes devraient indiquer tout particulièrement les attraits touristiques potentiels de la ville.

proposait, pour sa part, de réorganiser les locaux de l'école Taniata de manière à y accueillir la totalité des élèves du cours primaire, les classes de maternelle étant logées dans des roulettes louées à cet effet. Cette solution avait l'avantage de ne pas désorganiser le transport écolier et de coûter deux fois moins cher que le transfert des enfants à Lévis, tel que prévu initialement.

L'idée paraissait séduisante jusqu'à ce qu'un représentant du MEQ fasse valoir qu'une telle solution serait inacceptable au ministère, puisque des places étaient déjà disponi-

bles dans la région, en l'occurrence à Saint-Romuald.

Les roulettes paraissaient tout aussi inacceptables aux professeurs de Saint-Jean, pour des raisons pédagogiques. Ils proposaient plutôt l'institution d'un double horaire qui aurait permis de garder tous les enfants à Saint-Jean, sans pour autant surcharger les locaux. Les parents n'entendaient toutefois pas imposer quatre heures de classe consécutives à leurs enfants comme le prévoyait le double horaire. Si bien que cette solution fut aussi rejetée.

Enfin, par leur décision d'hier soir, les parents de Saint-Jean ont accepté un compromis entre leur refus catégorique de voir leurs enfants transportés à Lévis et leur désir de les garder sur le territoire de la municipalité.

Il se pourrait toutefois que les élèves demeurent un peu plus longtemps que prévu à Saint-Romuald. Il est bien optimiste de croire que la nouvelle école de Saint-Jean sera prête en janvier 1980. Elle ne pourra vraisemblablement entrer en opération qu'à la rentrée de l'automne suivant.



Joe Clark lance la campagne du PC dans Lévis

par Michel DAVID

LEVIS — C'est dans l'optimisme caractéristique des débuts que M. Joe Clark a officiellement lancé la campagne conservatrice dans le comté de Lévis, hier soir.

De passage dans la région de Québec, le chef conservateur en a profité pour venir donner un coup de pouce au candidat local du parti, M. Roland Garneau. M. Clark était accompagné pour la circonstance de son épouse, de même que du député de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, et du candidat conservateur dans Bellechasse, M. Jean Deschênes.

Dans un discours sans surprise, sinon sans humour, M. Clark a répété devant ses partisans l'importance de donner au Canada un véritable gouvernement national, rôle que, selon lui, peut seul assumer le Parti conservateur, étant donné le ressentiment de l'Ouest du pays face à M. Trudeau.

Un énorme gâteau à l'effigie du parti avait été confectionné pour l'occasion. Le candidat Garneau a dit voir dans cette pâtisserie le symbole du mariage entre le comté de Lévis et le futur gouvernement du Canada.

Malgré la brièveté de sa visite, M. Clark a pu s'enquérir des préoccupations des électeurs de Lévis, notamment de leurs inquiétudes quant à l'avenir des chantiers maritimes. Sans faire de promesses, M. Clark s'est dit prêt à examiner la question.

L'épouse de Joe Clark, Maureen, a découpé l'immense gâteau que les troupes du candidat Roland Garneau (à droite) avaient préparé en l'honneur du chef conservateur.

SPECIAL • SPECIAL • SPECIAL

Une signature **ain**
c'est le cuir sous ses plus belles formes

CRÉÉ POUR TOI À UN PRIX QUI TE CONVIENT

22.00 18.00 24.00

20.00

ain
le cuir sous ses plus belles formes

COULEURS ASSORTIES
QUANTITÉ LIMITÉE

**PLACE STE-FOY
PLACÉ LEBOURGNEUF**

Choi 98.1 fm

... la radio bien distincte présente

L'HISTOIRE DE LA RADIO AVEC LES CARCASSES
LES 4, 11, 18 AVRIL, à 9h. P.M.